CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE PLÉNIÈRE
DU 15 OCTOBRE 2026

SOMMAIRE

OUVERTURE DE SÉANCE 3

RESTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DÉCHETS DES MÉNAGES MÉTROPOLITAINS 4

- Introduction 4
- Quiz 5
- Constats et défis 15
- Présentation des recommandations par les membres du groupe de travail 16
- Échanges avec la salle 22

CONCLUSION 33

Le Conseil de développement de la Métropole européenne de Lille s'est réuni au sein du bâtiment Biotope le jeudi 15 octobre 2026 sous la présidence de Madame Béatrice AUXENT.

OUVERTURE DE SÉANCE

La séance est ouverte à 18 heures 10.

Madame Béatrice AUXENT

L'on vient de m'indiquer que Monsieur LEGRAND ne sera pas présent. Nous n'allons donc pas l'attendre.

Merci d'être présents et de faire honneur à tous ceux qui ont travaillé sur cette contribution relative aux déchets des ménages métropolitains. La scénographie, au sein de cette salle du Conseil est légèrement différente de d'habitude. Il y aura une présentation devant la tribune, un petit quiz et les membres présents en tribune prendront également la parole.

Si d'autres membres du groupe de travail se trouvent dans la salle, ils peuvent lever la main. Merci à eux. Nous voyons qu'il s'agit d'un groupe assez conséquent, qui a tenu la route jusqu'à la fin, pendant un an, ce qui n'est pas rien.

Rappelons que nous allons parler des résultats d'une autosaisine issue d'un appel à idées lancé en 2024 auprès de tous les membres. Il faut également rappeler qu'il y a encore deux groupes de travail en cours, le groupe sur l'engagement bénévole et citoyen et le groupe sur la mobilisation citoyenne dans le cadre du plan climat. Nous aurons donc encore des rendez-vous pour montrer le travail réalisé. Notez d'ailleurs un changement de date concernant la plénière sur le plan Climat et la mobilisation citoyenne. Elle se tiendra le 26 novembre à 18 heures au Bazaar St So. En amont de cette plénière, il y aura une visite du Bazaar St So. Je ne sais pas si vous connaissez ce lieu. L'on connaît parfois les salles où se tiennent les expositions, mais le Bazaar se situe à l'arrière de ces salles. C'est un tiers-lieu de coworking et d'exposition.

Sachez également qu'un pacte de gouvernance est en cours de préparation entre la MEL et les communes et que nous sommes consultés pour contribuer à ce pacte. Le délai est extrêmement court, si bien que nous avons pour l'instant décidé de faire le travail en bureau. Vous en aurez évidemment le résultat final, mais il doit être fait en deux mois de temps. Nous n'avons donc pas eu le temps de réunir un groupe de travail. Par contre, ce travail se poursuivra ensuite par un travail sur le pacte Métropole citoyenne, dans lequel le Conseil de développement révisera son cadre de coopération. Là, nous aurons un peu plus de temps, puisque nous aurons jusqu'au mois de juin. Vous serez donc consultés à ce moment-là.

Je pense que le binôme d'animateurs formé par Élisa et Vianney est prêt, ainsi que l'ensemble des membres qui présenteront leur travail et nous réservent des surprises. Merci à tout le monde.

Frédéric CAUDERLIER est présent dans la salle. Il ne souhaite pas prendre la parole pour l'instant, mais il le fera à la fin.

RESTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DÉCHETS DES MÉNAGES MÉTROPOLITAINS

– **Introduction**

Madame Élisa LERICHE

Merci, Béatrice, pour cette belle introduction, et merci, Monsieur CAUDERLIER, de votre présence ce soir.

Nous tenons également à vous remercier tous de votre présence ce soir pour la restitution des travaux du groupe de travail sur les déchets des ménages métropolitains, groupe que Vianney et moi avons eu la chance de co-animer depuis un an. Pour nous deux, c'était une première et, petite anecdote, nous sommes parmi les membres les plus jeunes du CoDev, ce qui est aussi à noter. Cela a vraiment été pour nous deux une belle expérience, rendue possible surtout grâce à l'équipe Conseil de développement de la MEL. En effet, sans elle, elle n'aurait pas été possible. Je me tourne particulièrement vers Sophie, que nous remercions tout spécialement, mais aussi vers Simon et Naïma. Merci aussi aux intervenants que nous avons rencontrés pour alimenter ce groupe de travail. Nous avons vu qu'il y en avait quelques-uns dans la salle. J'adresse un merci particulier aux services de la direction des déchets de la MEL, que nous avons rencontrés à deux reprises, et merci aux collaborateurs d'IPALLE, qui sont également présents. J'ai failli oublier de remercier tous les membres du groupe, puisque comme l'a dit Béatrice, nous avons formé un groupe dynamique, plutôt régulier. Nous voyons avec la présence des membres ce soir dans la salle que nous avons choisi de vous restituer collectivement ce travail. Cela nous tenait à cœur.

Les déchets constituent un sujet auquel nous sommes confrontés au quotidien. Quand on parle de déchets des ménages, on parle de gestes que l'on répète chaque jour, de poubelles que l'on sort plusieurs fois par semaine. Cela nous concerne tous et nous renvoie à nos habitudes et à nos pratiques. Nous nous sommes concentrés sur les déchets des ménages, puisqu'ils constituent une compétence de la Métropole européenne de Lille. Selon les chiffres de la MEL, ils représentent 542 kilos par an et par habitant. L'un des premiers constats au démarrage de ce travail est que, malgré les efforts pour tenter de faire baisser ce chiffre, certaines habitudes sont ancrées et que ce n'est donc pas si simple.

Pour contextualiser, nous nous sommes intéressés à toute la chaîne de compétences de la MEL dans nos recommandations, à savoir, à la prévention, à la collecte et au traitement. Comme précisé sur la slide, ce groupe s'est réuni 14 fois et a mobilisé une trentaine de membres, ce qui nous a permis des échanges riches, variés et collectifs. Comme je l'ai dit, nous avons eu de nombreuses rencontres inspirantes. Nous avons ainsi rencontré la direction des déchets de la MEL, avec laquelle nous avons démarré ce travail et qui a été la porte d'entrée pour comprendre ses difficultés, ses besoins et ses pratiques, la direction de l'attractivité et la direction de l'emploi de la MEL, ainsi que la direction de la transition écologique de la ville de Roubaix.

Monsieur Vianney DE WITTE

Outre les services de la Métropole et de la ville de Roubaix, nous avons rencontré plusieurs autres intervenants, à savoir IPALLE, qui a été citée en introduction, Le Fourgon de Wambrechies, qui est une entreprise spécialisée dans la consigne du verre et des boissons, LMH et Sia Habitat pour ce qui a trait au logement social. En effet, le sujet des bailleurs sociaux et de leur influence sur la gestion des déchets dans leurs résidences a été central dès le départ du groupe de travail. Nous avons enfin

réalisé un benchmark auprès de la Métropole de Lyon, pour voir comment procèdent nos homologues du sud. Nous avons également effectué des visites de terrain, habitude que nous avons désormais prise dans le cadre de chaque groupe. La première a été celle du centre de valorisation énergétique d'Halluin. Cette visite a été très appréciée et très enrichissante. Elle était très attendue dès le démarrage du groupe de travail. Nous avons aussi visité l'usine de lavage Haut la consigne relativement. Enfin, nous avons rendu visite à une famille zéro déchet, en collaboration avec les services de la ville de Roubaix. Nous avons donc rendu visite à Andrée, pour ne pas la citer, et son mari, que nous remercions chaleureusement pour leur accueil. Cette visite a été vraiment très intéressante.

Au-delà des visites, des expériences individuelles ont été partagées, puisque les premières sources d'idées et problématiques sont apparues directement au sein du groupe de travail. En effet, le changement des consignes de tri a forcément entraîné un changement des pratiques et il était facile de s'y perdre. Au tout début, il y a maintenant un an, la première des questions visait à savoir où tel déchet devait être jeté. Vous verrez que vous aurez l'occasion de vous tester à ce sujet lors du quiz qui va suivre. La diversité des réponses à cette question a véritablement mis le doigt sur le fait que notre action devait viser à amener les membres du groupe à comprendre et à savoir avec certitude où jeter chaque déchet, comment le trier. Cette volonté de diversité et d'échanges entre nous est donc ce qui va guider cette plénière, qui se veut assez interactive, comme vous le verrez avec les deux animateurs de la deuxième partie, que je laisserai le soin de se présenter après mon intervention et qui vous proposeront un quiz sur le tri des déchets. Il y aura également un témoignage en vidéo, celui d'Andrée, que j'ai citée en préambule. Je vous laisse donc avec nos deux animateurs de la soirée et je retrouverai tout à l'heure avec Élisa pour introduire les recommandations.

(Applaudissements)

– **Quiz**

Madame Odile GORECKI

Bonsoir.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Bonsoir, Maryse.

Madame Odile GORECKI

Bonsoir, Pierre.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Bonsoir.

Madame Odile GORECKI

On va vous proposer un petit quiz pour voir si vous vous y connaissez vraiment en matière de déchets. Bien sûr, nous vous donnerons les réponses après.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

On va vous inviter à scanner le QR code pour que vous puissiez accéder au jeu.

La direction des déchets peut jouer.

Madame Odile GORECKI

C’est très sérieux, parce qu’il y a quand même un très, très beau lot à gagner.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Si, vous pouvez jouer. Par contre, vous laisserez votre place.

Il y a du suspens.

Oui, les élus doivent bien évidemment jouer. Nous allons voir si ce sont de bons élèves.

Frédéric CAUDERLIER

J’ai bien compris.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Nous avons 14 joueurs.

Madame Odile GORECKI

Dis donc, Pierre, il y a du monde.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Oui. Je suis habitué à les voir derrière l’écran.

Madame Odile GORECKI

C’est interactif. C’est la modernité.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

C’est cela. À l’époque, il n’y avait pas cela. Nous venons des années 1980, vous savez. Maryse a ressorti son collier de perles et, moi, ma vieille cravate. On s'est dit qu'il fallait ce qu'il fallait.

Bon, combien de joueurs y a-t-il ? 20, et combien devrions-nous en avoir ? Comptez, Maryse, comptez.

Madame Odile GORECKI

C’est dur. Je n’ai pas tout mon cerveau.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Oui, vous avez le QR code sur les petits écrans. L’on me dit qu’il y a le wifi. Qu’est-ce que le wifi ? Nous ne savons pas. Cela n'existait pas.

Madame Odile GORECKI

L’on me dit, dans l'oreillette qu'il faut le « mail guest », le mail invité. Je suis polyglotte.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Vous êtes polyglotte ? Je ne vous connaissais pas ce talent.

Alors, où en sommes-nous, Maryse ? Toujours à 20 joueurs. Ça ne monte pas. Nous n’en avons plus que 19. Nous en avons perdu un. Nous n’en avons plus que 18. C’est de pire en pire. Je sais que le principe du télé-achat est de brader les prix, mais là ce n'est pas le but. Ça devrait logiquement être comme aux enchères.

Ah, ça remonte. Allons-y, avant la page de réclame.

Ma chère Maryse, première question : si j'ai fait du tri dans mes placards et que je veux me débarrasser de mes contenants en verre, c'est-à-dire de mon vieux bocal de raviolis et de mon verre, est-ce que je dois les mettre dans la poubelle jaune, dans la poubelle grise, ou autre ? Il faut appuyer sur le bitoniau.

Il reste 1 minute 32. Nous avons du temps. Meublons !

Vous noterez qu’il s’agissait de raviolis végétariens bios, ce qui est meilleur. Étaient-ils bons ?

Madame Odile GORECKI

Ils étaient très bons.

Effectivement, la réponse était « Autre », car il faut apporter le contenant en verre à un point d’apport volontaire. Toutefois, attention, Pierre, dites-nous quelle est la subtilité.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Est-ce que je dois mettre le contenant tel quel dans la benne ? Alors, que dois-je faire ?

Madame Odile GORECKI

Il enlève le couvercle.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Le verre est à mettre au PAV et le couvercle ? Dans le bac jaune.

Madame Odile GORECKI

Bravo !

Et le verre à boire, s’il est cassé, qu’en fait-on ?

Qu’en fait-on s’il n’est pas cassé ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Si le verre à boire est cassé, Oui, on le met dans le bac gris. Bravo !

Pourquoi ne le met-on pas au PAV ? Parce qu’il n’est pas recyclable à la même température.

Madame Odile GORECKI

Et puis si vous voulez changer votre vaisselle, n'hésitez pas à contactez une ressourcerie ! Nous allons passer à la deuxième question. Pierre, accessoires !

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

J'arrive, Maryse.

Madame Odile GORECKI

Pierre, où vais-je pour me débarrasser de mon pot de yaourt en plastique ? Et celui en verre ? Vous pouvez vous en servir de verre doseur.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Tout à fait. Vous pouvez faire des gâteaux, ce que vous voulez avec.

Madame Odile GORECKI

Un photophore avec les pots de yaourt en verre.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Pour Noël. Tout à fait. Je n'osais vous le proposer. Nos amis ont-ils répondu ? Ils mettent tout dans le bac jaune.

Madame Odile GORECKI

Quelle est la réponse, Pierre ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Eh bien, écoutez, je mets mon pot de yaourt en plastique et l'opercule directement dans le bac jaune, oui sans avoir besoin de les laver. Quant à celui en verre, il va au PAV.

Madame Odile GORECKI

Il y a un lot à gagner je le rappelle.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Sinon, ça serait trop simple. Il faut vous départager.

Alors, chère Maryse, je viens directement des années 1980, donc je suis venu avec mon magnifique ordinateur qui pèse approximativement 3,5 tonnes. Qu'est-ce que j'en fais ? Parce qu'on m'a dit qu'il y avait maintenant du wifi et que ce bitoniau ne fonctionne pas.

Madame Odile GORECKI

Ce n'est pas vrai ! Vous savez envoyer des mails ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Non, des courriels, non, parce qu'il ne fonctionne qu'avec Club Internet. Partant, que dois-je en faire ? Où dois-je le mettre ? Dans la poubelle ? Au recyclage, parce que c'est du plastique ? À la déchetterie, tout à fait.

Madame Odile GORECKI

Qui a répondu qu'il fallait le mettre dans le bac gris ?

Effectivement, il faut le mettre à la déchetterie et le mettre dans la benne destinée aux déchets électroniques et électriques.

Oh, mon Dieu, mais qu'est-ce ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Ma garde-robe. J'avoue.

Madame Odile GORECKI

Pierre, vous voulez vous débarrasser de vos vieux textiles ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Oui, d'un polo troué par les mites, depuis le temps. Il est collector. Alors, que dois-je en faire ?

Madame Odile GORECKI

Peut-être peut-il être vendu aux enchères, puisqu'il a été porté par Pierre.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Alors, que dois-je en faire ?

Nous avons deux cas de figure. Montrez, Maryse ! Nous avons aussi un article textile de sport en bon état.

Madame Odile GORECKI

Il n'a pas beaucoup servi.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Si, toutes les semaines, plusieurs fois par semaine.

Puis, nous avons ce magnifique article mangé par les mites. Il faut les mettre dans une benne du Relais, qu'ils soient troués ou pas, parce que le Relais va les recycler ou les donner à une ressourcerie.

Si on a présenté deux articles, c'est parce que quand on a des articles de sport, il faut mettre ceux-ci dans des bennes spécifiques autres à la déchetterie ou les donner à des ressourceries ou à des associations qui pourront les revendre, les donner, etc. Il y a vraiment une distinction à faire. Même

vos vieilles chaussettes et vos vieilles chaussures, il faut les mettre dans une benne du Relais. Ne les mettez pas dans la poubelle jaune ou la poubelle grise, parce que ça complexifie le tri.

Nous avons une question de nos téléspectateurs : « Comment déposer les articles dans une benne du Relais ? » Il faut les mettre dans un sac fermé, bien évidemment, et non en vrac. Vous voyez que nous avons révisé nos cours.

Madame Odile GORECKI

Qu'est-ce que c'est ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Mes restes de ce midi, une vieille banane, des pelures de pommes et je ne sais plus quoi.

Madame Odile GORECKI

Non ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Il faut faire régime après la raclette, vous savez. Il faut rentrer dans le maillot.

Qu'est-ce que j'en fais ?

Madame Odile GORECKI

Que faisons-nous des restes alimentaires ? Les mettons-nous dans le bac jaune, dans le bac ou autre ? C'est tendu.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Ex æquo, Maryse.

Madame Odile GORECKI

Alors comment faisons-nous ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Il faut faire un tirage au sort. En fait, les restes alimentaires se mettent dans un composteur.

Madame Odile GORECKI

Alors, si vous avez une maison et un jardin, vous pouvez acheter un kit de compostage, à 18 euros, me précise le service des déchets de la MEL.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Oui, pour le misérable prix de 18 euros, au lieu d'une centaine d'euros. Vous rendez-vous compte ? Ce n'est pas cher. Merci la MEL pour ce coup de pouce inattendu, mais ce sera uniquement si vous téléphonez avant 18 heures 30. Dans une demi-heure, l'offre aura pris fin. Appelez vite, messieurs dames, avant la fin de l'émission. Nous prendrons les noms.

Madame Odile GORECKI

Avec votre téléphone fixe.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Oui, uniquement par téléphone fixe, sinon ça ne fonctionnera pas, ou sortez votre Minitel.

Madame Odile GORECKI

Si vous habitez en habitat collectif, vous pouvez demander l'installation d'un composteur collectif, si vous le souhaitez. Sinon, vous avez la possibilité de déposer vos restes alimentaires dans un point d'apport volontaire, là où il y en a, mais il y en a partout.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Ça se développe. Vous voulez les lancer sur les voisins, mais on n'a pas le droit ?

Madame Odile GORECKI

Non, c'est dangereux, Pierre. Après, on perd des téléspectateurs.

Sinon, vous pouvez mettre vos restes alimentaires dans la toute petite poubelle marron que vous avez chez vous et, ensuite, dans la grosse poubelle marron, pour ceux qui en ont.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Oui, pour ceux qui ont la chance d'habiter dans un endroit où cela existe. Les autres doivent aller au composteur du coin de la rue.

Madame Odile GORECKI

Ou attendre la semaine prochaine, puisque on en aura en vente. La régie m'annonce que les couvercles verts deviendront marron.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Prenez, Maryse.

Madame Odile GORECKI

Mais, Pierre, que puis-je faire de mes branches, sinon vous frapper ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Arrêtez de m'appeler « vieille branche » ! Appelons tout de suite nos téléspectateurs pour savoir ce que nous devons faire de nos branches. Il y en a qui soufflent la réponse.

Où est-ce que je mets les branchages ? Tout le monde a-t-il répondu ?

Madame Odile GORECKI

Alors Pierre ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Je vais effectivement les porter à la déchetterie, parce que si je mets tous mes déchets verts dans la poubelle après avoir tailler toutes mes haies par exemple, elle va déborder.

Madame Odile GORECKI

Vous y allez avec votre 4L.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Tout à fait, avec ma 4L, Maryse. Je vais les mettre à la déchetterie la plus proche. Par contre, si comme Maryse, vous n'avez qu'un petit sac de feuilles et deux branches de pivoines, vous pouvez exceptionnellement les mettre dans votre poubelle grise, mais c'est une exception.

Madame Odile GORECKI

Vous pouvez aussi les mettre dans votre jardin. Ça fera de l'engrais.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Quand vous allez à la déchetterie déposer vos déchets verts, l'idéal est de récupérer une sorte de broyat et du compost que vous pouvez mettre au pied de vos plantes. Cela fait de l'engrais pour les plantes que nous vendrons lors de la seconde partie.

Madame Odile GORECKI

Oui, pour les chrysanthèmes.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Tout à fait, pour les chrysanthèmes que vous allez bientôt acheter.

Ensuite, qu'est-ce que je fais de ce cintre composé de plastique et de ferraille, Maryse ? Parce que, comme vous le voyez, mon costume était dessus et qu'au bout d'un moment, il a trop pesé, si bien qu'il est un peu abîmé. La question est intéressante.

Madame Odile GORECKI

J'attends.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Qu'en pensent nos téléspectateurs ? C'est très divisé.

Madame Odile GORECKI

J'attends.

Est-ce qu'on le recycle ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

La parole est à notre élu.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Dans la poubelle grise.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Alors, Maryse, est-ce que notre élu a raison ?

Madame Odile GORECKI

Oui, effectivement, un cintre n'est pas un emballage, donc pas de poubelle jaune et pas de déchèterie, parce que tous les plastiques ne sont pas encore recyclables. Les cintres en bois se mettent aussi dans la poubelle grise. S'ils ne sont pas cassés, on peut s'en resservir ou les donner à des associations spécialisées dans la revente de vêtements, des ressourceries.

Vous rangez la table, Pierre ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Oui, parce que le temps presse, vous savez. Il faut ensuite rendre l'antenne. On pourrait rester toute la soirée, mais…

Madame Odile GORECKI

Quant aux cintres en métal, on peut les mettre à la déchetterie ou les rapporter à un pressing.

Madame Odile GORECKI

Quand je me promène, je vois parfois des bonbonnes d'azote.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Oui, nous savons que c'est pour votre consommation personnelle. Avouez.

Madame Odile GORECKI

Qu'est-ce que je peux en faire, Pierre ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Écoutez, nous allons attendre. Je ne sais pas.

Que faire des bonbonnes ? La réponse que tout le monde a donnée est « Autre ». C'est bien la bonne réponse. Elles ne vont ni dans la poubelle de recyclage, ni dans la poubelle grise, mais à la déchetterie. Pourquoi ? Parce qu'elles explosent dans les fours, qu'elles causent donc des dégâts importants et que la réparation coûte très cher. Il faut donc dire à tous ceux qui les jettent n'importe où de les porter à la déchetterie ou dans un point de collecte. Il en existe un peu partout. Surtout, il ne faut pas les mettre dans les bacs gris.

Madame Odile GORECKI

Ni dans les jaunes.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Je pense que nous sommes arrivés à la fin.

Madame Odile GORECKI

Qui a gagné ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Qui est Amélie ?

Madame Odile GORECKI

Si c'est quelqu'un du service des déchets… Ah, mon Dieu !

(Applaudissements)

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Générique, s'il vous plaît ! Sinon, on chante.

Madame Odile GORECKI

Pierre, est-ce que ça va aller pour votre dos ?

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Je pense que je vais avoir besoin d'aide. On va demander au grand chef de nous accompagner.

Bravo !

Madame Amélie MACHEZ

Je vous remercie.

Monsieur Philippe-Henry PIERSON

Mentionnons la grille anti-rats, qui est utile. Évidemment, pour le compost, une grille anti-rats s'impose, sinon vous en aurez.

Madame Odile GORECKI

Merci pour votre attention.

(Applaudissements)

Madame Élisa LERICHE

Merci, Pierre et Maryse, pour cette animation, franchement, merci. C'était un bon début de plénière.

(Applaudissements)

– **Constats et défis**

Madame Élisa LERICHE

Je vous propose de changer de chaîne et de revenir en 2026. Comment en est-on arrivé là, avec ces questions et ces réponses ? Les déchets ménagers s'inscrivent dans un cadre réglementaire bien organisé. Comme on l'a dit, il s'agit d'une compétence métropolitaine qui s'inscrit dans un cadre réglementaire national, notamment avec la loi AGEC, qui est la loi contre le gaspillage et pour une économie circulaire de 2020, la loi Climat et Résilience de 2021 et, plus récemment, la loi RIPOST, qui répond à l'enjeu que représentent les bonbonnes de protoxyde d'azote, dont nous avons parlées. Ces lois se déclinent à différents échelons, jusqu'à l'échelon métropolitain. Entre les deux, il y a le SRADDET, qui est d'échelle régionale et qui fixe des objectifs en matière de réduction des déchets à la MEL et aux acteurs économiques émetteurs du marché. Pour autant, ces objectifs ne sont pas si évidents à atteindre, parce que les bons gestes à avoir au quotidien ne sont pas toujours simples à adopter. Cela nous amène à dire que le fait de bien trier et d'avoir les bons gestes est l'affaire de tous, qu'elle est une responsabilité collective, d'autant plus qu'il n'est pas toujours simple de s'y retrouver et de s'organiser de manière correcte dans un contexte où les modes de tri évoluent. C'est pourquoi nous allons vous diffuser une courte vidéo d'Andrée, dont nous avons visité l'appartement à Roubaix et qui illustre concrètement une réponse possible. Elle a été accompagnée par la ville de Roubaix et par le dispositif Familles zéro déchet et elle a été récompensée pour cela. C'est un exemple de changement de pratiques qui est inspirant et que l'on peut appliquer au quotidien.

Une vidéo est projetée sur l'expérimentation du dispositif Familles zéro déchet à Roubaix

(Applaudissements)

Monsieur Vianney DE WITTE

La visite chez Andrée a vraiment été marquante pour nous. Comme vous l'avez vu avec son témoignage, la gestion des déchets va au-delà des simples déchets auxquels on pense tous. Elle recoupe différents enjeux. Pour Andrée, le premier enjeu était un économique et social. En effet, le fait d'optimiser ses pratiques et d'adopter de nouvelles solutions, plus durables et moins génératrices de déchets, puisque le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, permet d'économiser une somme non négligeable. Après cinq ans, Andrée économise 300 euros par mois, ce qui n'est pas rien. Vient ensuite l'enjeu écologique, qui est assez logique quand on pense aux déchets et fait écho à la réutilisation, au recyclage et au réemploi. Il est forcément présent et fait écho aux différents textes précédemment mentionnés par Élisa. Enfin, le principal enjeu, en tout cas aujourd'hui, est un enjeu démocratique. Il s'agit d'un enjeu d'accès au savoir. Comme on l'a bien vu au travers de la dernière émission passée sur cette chaîne, le problème principal qui nous a été remonté était vraiment celui de savoir dans quelle poubelle va tel objet et si tel autre va dans un PAV ou à la déchetterie. Ce point me permet de faire la transition vers les recommandations, dont la première portera justement sur la communication et l'accès à l'information. Cet enjeu démocratique implique donc d'informer, de sensibiliser, puis d'accompagner, comme la MEL essaie déjà de le faire maintenant et comme espérons qu'elle puisse le faire encore davantage à l'avenir. Voilà les différents enjeux auxquels nous tentons de répondre au travers de nos différentes recommandations.

Nous avons un autre retour d'expérience, également très intéressant. Il nous vient de contrées très lointaines, d'outre-Quiévrain, à savoir de Wallonie, et émane d'IPALLE. Nous allons le diffuser maintenant.

Une vidéo est projetée sur le projet de Maison zéro déchet portée par IPALLE
(Applaudissements)

Merci à IPALLE pour son intervention et pour son support vidéo. Il est vrai que l'exemple des recyparcs qui se développent actuellement est très parlant. Tout est concentré au même endroit, ce qui est tout de même beaucoup plus pratique. Les gens n'ont parfois pas le courage de déposer un vêtement dans une benne du Relais et préfèrent le mettre dans la poubelle grise. Ainsi, tout avoir au même endroit est une très bonne idée. On vous remercie encore une fois pour ceci.

Madame Élisa LERICHE

On va maintenant passer à la dernière partie, qui est un peu conséquente, puisque c'est la résultante de notre travail pendant cette année.

- **Présentation des recommandations par les membres du groupe de travail**

Madame Élisa LERICHE

À la suite de toutes ces auditions, de ces inspirations, de questions que nous nous sommes posées et de nombreuses discussions entre nous au sein du groupe, nous avons produit un certain nombre de recommandations. Elles sont nombreuses et on n'a pas réussi à les simplifier. Au contraire, on a préféré qu'elles soient concrètes et précises, comme vous allez le voir très rapidement. Pour en simplifier la compréhension, du fait de leur nombre, on les a regroupées en quatre thématiques. Vous voyez là la première d'entre elles, puis on les déroulera dans l'ordre. Au sein du groupe, on n'arrivait pas à savoir lesquelles étaient plus importantes que les autres. On s'est dit qu'aucune n'était plus importante que les autres. Pour autant, on ne va pas toutes les lire ce soir. On va en présenter certaines. C'est pourquoi on a transmis un sondage à l'ensemble des membres du groupe. On s'est dit que ça donnerait déjà un peu la tendance et la température en vue de les hiérarchiser et de vous les présenter dans un ordre qui nous paraît intéressant, mais encore une fois, elles sont toutes importantes et il n'y a pas vraiment de hiérarchie. Il s'agit plutôt d'un ordre de présentation de ces recommandations. Je vais donc laisser Vianney introduire la première des thématiques qui donne lieu à des recommandations.

Monsieur Vianney DE WITTE

Oui, la première des quatre thématiques est celle relative à l'information et à la communication. Elle me tenait vraiment à cœur. C'est le premier sujet qui m'est venu à l'esprit quand on a commencé ce groupe de travail et il s'est trouvé que je n'étais pas le seul. C'est donc la première des thématiques qui nous est arrivées. Aussi est-ce la première ce soir. En introduction, je vais donner un exemple qui nous a alertés. Cet exemple est celui des campagnes de communication, qui sont un accès à l'information pour le citoyen. Aujourd'hui, il n'y a eu que trois campagnes de communication autour des déchets, justement autour du broyage, du compostage et du gaspillage alimentaire. Pourtant, vous avez pu voir au travers du quiz que vous avez eu l'occasion de faire, tous les thèmes qu'il y a potentiellement à traiter. Je vais donc laisser Didier et Jérémy présenter les différentes recommandations relatives à cette thématique.

Monsieur Didier SARZACQ

Bonsoir. Concernant la première thématique, qui est celle de l'information et de la communication, dès les premières réunions du groupe de travail, on est partis du constat qu'il y avait une mine de sources d'informations sur la gestion des déchets, qu'il s'agisse de guides, de sites Internet, de revues, etc., mais qu'elles ont peut-être du mal à rencontrer leur public, en tout cas au-delà des gens déjà concernés par la gestion des déchets et du tri. On a donc imaginé différentes pistes, afin d'améliorer l'information et d'avoir une meilleure communication. L'une d'entre elles serait déjà de diffuser l'information autrement, par exemple par des envois périodiques adressés aux habitants

avec des informations qu'on aimerait simples, faciles à lire et à comprendre, car on sait que chaque public a ses habitudes, ses préférences quant aux médias. Les étudiants sont assez réfractaires aux supports papier et plus axés sur les supports numériques. On imagine ainsi bien de courtes vidéos percutantes sur les réseaux sociaux, par exemple, ou des spots dans des salles de cinéma pour un public plus large ou, encore, que soit remis un flyer aux gens lors de leur passage à la déchetterie. Même si ces gens sont déjà concernés, le flyer pourrait viser à ce que le tri soit mieux fait.

Une autre recommandation est que l'information soit relayée. On pense que la MEL et ses services ne peuvent pas tout faire à eux seuls. On propose donc de s'appuyer davantage sur les 95 communes que regroupe l'agglomération et qui sont au plus près des habitants. Les mairies pourraient organiser des réunions à destination de leurs citoyens, avec des kits de communication établis et rédigés par la MEL. Comme ça, la MEL créerait les outils et les communes les porteraient sur le terrain, au plus près de leurs habitants.

On a une autre piste, qui nous est venue quand on a reçu la métropole lyonnaise. On imagine que soit proposés des boosters de communication au sein d'un secteur concerné par une dérive de tri. Un support spécifique lié à cette dérive pourrait par exemple être créé et la mesure de celui-ci pourrait être prise avant et après, pour voir s'il y a eu un effet correctif et si le support de communication a bien été compris. On me dit aussi qu'il existe le kit Pierre et Maryse, ce que je ne savais pas. C'est une information. Je passe la main à Jérémy.

Monsieur Jérémy MARAND

En parlant des supports, ils peuvent être multiples. Comme l'a dit Didier, il peut y avoir des kits de communication, des papiers, des publicités, mais il y a aussi les contenants en eux-mêmes. On peut notamment envisager une communication sur des bacs individuels, sur les poubelles de tri ou, même, les points d'apport volontaire, les fameux PAV dans lesquels on met le verre. Cela a été fait, mais parfois, elle se détériore avec le temps. Plusieurs de ces contenants sont artistiquement décorés, ce qui est très bien, mais on pourrait aussi avoir un petit guide facile, pour pouvoir se repérer et ne pas mettre les couvercles ou les bouchons dans les PAV du verre par exemple. On peut éventuellement envisager de petites mascottes, comme Pierre et Maryse, pour les enfants ou quelque chose d'un peu plus didactique. Il s'agit là du support de la dernière étape. À force de voir le message, les gens l'intégreront. Ce serait un peu du rabâchage, mais il serait intégré.

Il y a également un autre moyen, notamment à l'intention des jeunes, mais aussi des moins jeunes. Ce moyen est le téléphone. Quand on a parlé de communication, on a été très étonnés, moi le premier, d'apprendre que l'application MEL et VOUS, qui est très bien, indique les jours de ramassage des déchets et les consignes de tri propres à chaque poubelle en fonction de la ville de résidence, puisque toutes ont des règles différentes. En effet, la personne du service des déchets mentionnait tout à l'heure que certaines ont encore des poubelles vertes par exemple. Tout s'uniformise, mais tout ne peut pas être fait en une fois. L'uniformisation se fait par vagues. Ainsi, vous pouvez entrer votre commune dans l'application et connaître les jours de ramassage, comment trier et, même, les points d'apport volontaire de toutes natures. Personnellement, je ne savais pas ça. Pourtant, je connaissais l'application. Je n'avais cependant aucune idée qu'elle offrait ce service.

L'on me dit à l'oreillette qu'il y a justement des flyers sur MEL et VOUS et qu'ils mentionnent cela.

Je ne saurais que vous conseiller d'avoir cette application et d'en parler. J'en ai parlé à mon travail et beaucoup de monde ne la connaissait pas, alors qu'on est pourtant très sensibles à l'écologie. Elle est tout de même importante. Je passe la parole à Didier.

Monsieur Didier SARZACQ

On a parlé des moyens et des supports de communication et de diffusion, mais il faut aussi s'intéresser à qui est destiné le message. On est assez convaincus qu'il faut cibler ce message, sur différents items, selon les publics, selon les territoires et, aussi, selon les types d'habitat. On sait que, de manière générale, la communication est plus efficace quand elle est ciblée. Concernant les publics, on sait qu'un étudiant, par exemple, n'a pas les mêmes attraits qu'une famille ou qu'un retraité. Il faut donc des messages et des canaux de diffusion séparés. Concernant les territoires, qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural, on ne communique pas de la même manière, parce que n'existent pas les mêmes attentes ni les mêmes services proposés. Enfin, concernant les types d'habitat, selon qu'on habite une maison ou un habitat collectif, on a soit des poubelles individuelles de couleurs différentes, soit des locaux partagés et on n'a pas les mêmes contraintes. Partant, une fois que le public cible de la communication est connu, il faut privilégier de traiter une thématique unique à son intention, car on sait que quand un message est un peu plus large, il est vite perdu. Quand il est bien précis, en revanche, qu'il ne porte que sur un seul thème, il est bien plus facile à retenir. Telles sont les pistes qu'on a retenues concernant la communication et l'information en vue de les améliorer et d'élargir les publics concernés. On vous remercie.

(Applaudissements)

Madame Élisa LERICHE

Merci beaucoup à tous les deux pour cette présentation de la première thématique. La communication est effectivement essentielle pour que les bonnes pratiques soient connues.

On va maintenant enchaîner sur la deuxième thématique, qui est tout aussi importante et qui est le fait d'aller sur le terrain, de faire des animations et d'accompagner les citoyens au plus près, dans leur quotidien et dans leurs pratiques. En effet, si le fait d'accompagner ces pratiques par la communication est bien, cette deuxième action est aussi très importante. Elle est complémentaire. Il faut mener les deux de front, si on veut des résultats. Comme on l'a dit, le changement des consignes de tri et le déploiement des points d'apport volontaire et des composteurs collectifs engendrent beaucoup de changements en termes d'habitudes. Aussi, le fait d'aller sur le terrain pour aider et accompagner ces changements est vraiment important pour le groupe de travail.

En auditionnant la Métropole de Lyon, on s'est rendu compte que ses actions de sensibilisation sur le terrain, au plus près des étudiants, dans les écoles, sur les marchés, dans l'espace public, avaient permis avec beaucoup d'ambition qu'en un mandat, la moitié de la population soit sensibilisée, soit 170 000 personnes par an. Ce n'est pas pour faire des comparaisons ou un procès à la MEL, mais a contrario, en 2024, on était plutôt autour de 15 000 personnes sensibilisées, selon les chiffres officiels, ce qui représente moins de 8 % de la population si on rapporte ce chiffre à un mandat. Il y a donc une marge d'amélioration possible concernant la sensibilisation et, au sein du groupe, on pense qu'il s'agit d'un levier important. Je vais laisser la parole à Édith, Chantal et Ferhat pour vous présenter les recommandations auxquelles le groupe a pensé.

Madame Édith RICHARD

Bonsoir. Comme le disait Élisa, concernant l'animation en vue d'une plus grande proximité avec les habitants, le point est d'accompagner. Concernant les champs de la sensibilisation, de l'accompagnement et de l'animation, l'idée est de se rapprocher des commerçants de bouche pour les amener à diminuer le fait de jeter les denrées alimentaires. Elle est de les aider à se rapprocher des associations caritatives, de leur permettre d'établir des liens.

Concernant la gestion des déchets, une autre idée est d'accompagner les entreprises dans leur démarche de RSE, pour qu'elles s'engagent dans une charte zéro déchet, en contrepartie d'un soutien de la MEL.

Vous savez que des municipalités de la métropole se sont engagées dans le zéro déchet, puisqu'on l'a vu tout à l'heure au travers de l'exemple de Roubaix. Elles sont déjà plusieurs et on pense qu'il serait intéressant de valoriser ces villes déjà engagées. Il serait peut-être aussi intéressant d'inciter d'autres communes qui ne sont pas encore membres à rejoindre ce réseau de villes zéro déchet.

Madame Chantal ASSIMA

Bonsoir à tous. Concernant la proximité au sein des territoires, on pensait aussi qu'il serait intéressant d'investir dans l'avenir, notamment dans les plus jeunes, dans les écoles, puisque comme on l'a vu avec le quiz ou dans le groupe de travail, il n'est pas évident de choisir la bonne voie pour nos déchets. Le fait de savoir où mettre chaque déchet deviendrait ainsi un réflexe pour eux. On propose donc d'augmenter le nombre d'animations dans les écoles et les quartiers, en s'appuyant sur des ambassadeurs des déchets bénévoles dans les communes, puisque comme le disait Élisa, on a une marge d'amélioration. On aimerait atteindre l'objectif de la moitié des élèves de la MEL sensibilisés. Pour concrétiser cet objectif, il faudrait s'appuyer sur des ambassadeurs bénévoles, élargir le nombre d'ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets et proposer des formations dédiées. Il faudrait de la sorte augmenter le nombre d'ambassadeurs bénévoles pour pouvoir former les jeunes dans les écoles ou d'autres ambassadeurs.

Monsieur Ferhat BELKACEMI

Bonsoir à tous. Pour poser le contexte, l'habitat collectif représente 46 % des logements de la Métropole européenne de Lille. Beaucoup sont des logements sociaux, dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Il est donc important de les accompagner et d'accompagner les bailleurs dans la gestion des dépôts sauvages à travers des animations adaptées. Pour cela, il vaudrait mieux se rapprocher des associations pour trouver des ambassadeurs des déchets qui sont proches des personnes qui y vivent et qui connaissent les difficultés du terrain. Il s'agirait également de proposer aux bailleurs d'organiser des visites de centres de tri, pour plus de transparence auprès des citoyens, qui se sentiraient alors bien plus impliqués, ce qui pourrait amoindrir les dépôts sauvages, notamment d'huiles de vidange, etc. Il faudrait également faciliter l'accès des locataires au service des encombrants, accès actuellement très compliqué, et structurer la gouvernance des déchets au sein des résidences sociales, en renforçant les amicales de locataires et les conseils de concertation locative, pour responsabiliser les résidents et faire le lien avec les bailleurs. C'est un peu plus qu'une question de geste civique, car des déchets mal triés peuvent représenter un danger. On peut ainsi mentionner qu'en juin 2026, un camion de déchets a pris feu à Wattrelos à cause d'un mauvais tri. En plus de représenter des enjeux écologiques, un tri mal effectué peut donc avoir des conséquences dangereuses. Il faut vraiment y faire attention.

(Applaudissements)

Monsieur Vianney DE WITTE

Merci à tous les trois pour cette intervention. On a beau avoir informé et sensibilisé les personnes, pour que les effets soient concrets, il faut optimiser la collecte des déchets. Par exemple, s'agissant encore des déchetteries dont on a beaucoup parlé aujourd'hui, la MEL n'en a pas encore pas suffisamment. Des solutions visent à pallier ce manque. Est-ce que ça va dans le bon sens ? Oui. Est-ce que c'est assez ? Peut-être que non. Je vais laisser Clément et Geoffrey présenter nos recommandations relativement à ce sujet.

Monsieur Clément DECRIEM

Bonsoir à toutes et à tous. Concernant ce point, nous proposons d'abord de mettre en place davantage de déchetteries fixes, afin de répondre à la sous-dotation actuelle du territoire. Aujourd'hui, nous avons une seule déchetterie fixe pour plus de 91 000 habitants. L'ouverture de la déchetterie de Wattrelos en septembre 2026 et le projet de déchetterie fixe à Lomme en 2027 vont permettre d'améliorer la situation, mais la question de la couverture du territoire reste posée. L'enjeu est vraiment celui de la proximité. Plus les habitants disposent d'une solution facilement accessible pour déposer leurs déchets, notamment les encombrants et les déchets spécifiques, plus on facilite le bon geste et on limite les risques de dépôts sauvages. En complément des déchetteries fixes, nous proposons d'intensifier la présence des déchetteries mobiles, particulièrement dans les zones urbaines et les quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'idée est d'aller au plus près des habitants, notamment dans les secteurs où l'accès à une déchetterie fixe peut être plus compliqué. Cela permettrait à la fois de proposer une solution concrète pour déposer certains déchets, mais également de créer un moment de sensibilisation autour du tri et de la gestion des déchets. L'objectif est donc de combiner davantage d'équipements fixes avec une présence mobile renforcée pour avoir un service plus proche et plus accessible aux habitants. Je vous remercie.

Monsieur Geoffrey BOSSU

Bonjour à tous. Ce qu'il faut également, c'est impliquer davantage les habitants dans la localisation des futurs PAV, voire des projets de déchetterie mobile, et engager avec eux une réflexion sur l'esthétique de ces PAV notamment, comme cela a été fait dans certaines communes. Comme cela a été précisé, il n'y a que 14 déchetteries fixes, ce qui est compensé par 27 déchetteries mobiles. Ainsi, l'une des recommandations est que ces déchetteries mobiles reviennent de manière récurrente dans certaines villes, un peu à la manière d'un marché, avec un créneau fixe, régulier. S'agissant des PAV, il y a vraiment une concertation à avoir avec les habitants, puisque l'aspect esthétique peut être discuté. Toutefois, il faut savoir qu'un PAV enterré, ce que préfèrent bien évidemment les bailleurs et les gens, coûte aujourd'hui tout de même 15 000 euros hors taxes, hors génie civil, et qu'il peut éventuellement attirer des dépôts sauvages à côté. C'est pourquoi il est important d'impliquer les gens et une solution serait peut-être aussi de revoir le dimensionnement des bacs et des sacs gris fournis par la MEL pour les ordures ménagères. Cela peut également être vu comme un moyen incitatif pour diminuer le volume des déchets à incinérer.

(Applaudissements)

Madame Élisa LERICHE

Nous allons passer à la quatrième et dernière thématique donnant lieu à recommandations. Je vous avais prévenus qu'elles allaient être nombreuses. J'espère que vous tenez le coup. La quatrième thématique, qui porte sur le traitement des déchets, a été intitulée « Vers une politique de réemploi en complément du recyclage ». Ce titre s'explique, parce que si le recyclage permet effectivement d'économiser des ressources par la réutilisation des matières déjà utilisées, on a voulu ouvrir d'autres pistes de réflexion autour du réemploi, en lien avec des pratiques plus frugales qu'un apport de matière supplémentaire. Il s'agit de nettoyer les contenants, de les réutiliser et de s'organiser, de manière à ne pas systématiser le recyclage. C'est dans ce sens qu'on a organisé cette dernière partie, en s'appuyant sur les acteurs que nous avons rencontrés. C'est dans ce sens qu'a été organisée cette dernière partie, en s'appuyant sur les acteurs rencontrés, à savoir Le Fourgon, que nous avons auditionné, et l'usine de lavage Haut la consigne située à Neuville-en-Ferrain, que nous avons visitée et dont les apports ont alimenté nos réflexions. Je laisse la parole à René, à Yolande et à Michel.

Monsieur René MULLIEZ

Bonsoir à tous. S'agissant du traitement des déchets qui consiste en une politique de réemploi en complément du recyclage, il faut d'abord créer des ressourceries à côté des déchetteries, suivant le modèle du Recyparc nouvelle génération, mis en place par IPALLE en Wallonie. Une telle solution a été nouvellement mise en place à Wattrelos, qui vient d'ouvrir une nouvelle déchetterie permettant le tri et le réemploi. Nous sommes donc déjà sur le bon chemin, mais je pense qu'il faudra équiper l'ensemble des déchetteries de la métropole de cette façon.

L'autre point porte sur le développement avec les bailleurs de dispositifs de réemploi, comme des ressourceries au pied des immeubles, à l'image de ce que propose LMH, ou des casiers de collecte pour le petit électroménager sur le modèle de ce que fait IPALLE en Wallonie. Les casiers de collecte peuvent être intéressants, car l'approche est similaire à celle des casiers de livres dans les bibliothèques. Il est un peu question du même angle d'approche et le fait de disposer de petits matériels d'occasion révisés permet leur réutilisation, en lieu et place de l'achat de matériels neufs.

Madame Yolande AGBEKO

Concernant la politique du réemploi, à la suite de nos visites de Haut la consigne et de notre rencontre avec Le Fourgon, nous avons conclu que la consigne du verre existe en fait. Elle existait du temps des personnes d'une autre génération, comme Maryse et Pierre. Toutes connaissaient la consigne des bouteilles d'eau, de limonade, de bière, etc. On s'est donc dit qu'il serait intéressant d'y revenir. Cependant, les enjeux économiques sont assez lourds. Les industriels que nous avons rencontrés nous ont ainsi dit qu'ils ont besoin d'être soutenus. Cela se fait dans d'autres filières. Il s'agirait aussi que les collectivités montrent l'exemple, la MEL, bien sûr, mais aussi toutes les mairies du territoire. Celles-ci pourraient s'équiper de bouteilles d'eau consignées, ce qui serait une façon de soutenir et d'augmenter le volume de la consigne, qui serait ensuite traité par les organismes compétents, lesquels sont peu nombreux. On a parlé du Fourgon et uniquement de lui, parce qu'il n'y en a en fait pas beaucoup. Si cette idée était bien sûr poussée, il faudrait que la MEL puisse apporter des soutiens financiers aux acteurs déjà actifs sur le territoire.

Monsieur Michel SAULIER

Pour terminer, on va regarder de manière un peu plus élargie notre filière textile. C'est Le Relais qui concentre essentiellement la collecte, le tri et le traitement des déchets textiles. Vous l'avez peut-être appris par la presse mais, au moins nationalement, Le Relais a quelques difficultés, notamment du fait du volume, puisqu'il reçoit beaucoup de textiles, mais aussi de ressources financières et, finalement, d'employabilité des textiles. L'idée est donc de renforcer localement, au niveau des villes, des villages et des quartiers, soit au plus près des citoyens, des initiatives prises pour développer une filière textile renouvelée, si l'on peut dire.

À côté de chez moi, au Sart, à Villeneuve-d'Ascq, il y a une friperie qui s'est installée il y a quelques années. Il y a également la bouquinerie du Sart, où sont récupérés les vieux bouquins, plutôt que de les jeter dans le bac jaune. Ce sont des initiatives locales très intéressantes. Aussi, ce genre d'initiatives est à inciter.

Une autre piste est d'encourager la recherche et l'innovation en matière de recyclage pour l'ensemble des matériaux. On a beaucoup parlé du plastique et des textiles. Lorsqu'on les recycle, en général, les produits issus du recyclage sont de moins bonne qualité ou les molécules sont de moins bonne qualité que les molécules premières. On se retrouve donc, par exemple, avec des microparticules de plastique qui se développent et contaminent un peu plus vite nos territoires et nos eaux. Je crois donc que seule la recherche et l'innovation peuvent permettre une amélioration du recyclage.

Enfin, on souhaite une vue comparative des coûts économiques, sociaux et environnementaux des recyclages des plastiques et du verre. Je prendrai l'exemple de la réemployabilité du verre. Le verre est actuellement déposé dans les points d'apport volontaires, puis il est tout de même cassé et fondu, ce qui réclame énormément de gaz, puis des bouteilles sont refabriquées. Comme le disait ma collègue, il est sûr que les industriels tiennent tout de même à produire des bouteilles. Ce processus représente un potentiel de production future qui engendre ensuite de la consommation, à valeur ajoutée très faible. Une étude comparative vaudrait donc certainement le coup. Par exemple, la Belgique réemploie 100 % de ses bouteilles, ce qu'on ne sait pas faire en France.

Il y aurait une chose simple à faire. De la bière est fabriquée localement et embouteillée dans des bouteilles de 75 centilitres qu'on trouve dans n'importe quel Auchan, Match ou Grand Frais. Aussi, qu'est-ce que cela représenterait pour les clients de les rapporter en magasin et que Le Fourgon ou Haut la consigne les réemploie et les redistribue aux fabricants ? Cela ne coûterait rien et on gagnerait globalement quelque chose de formidable. Par conséquent, commençons petit, par des filières spécifiques et essayons non pas de gagner de l'argent, mais d'en tirer collectivement un bénéfice.

(Applaudissements)

Monsieur Vianney DE WITTE

Encore une fois, merci beaucoup à tous nos membres du groupe qui ont participé à cette plénière et, également, aux autres membres. Je les remercie particulièrement, parce qu'on sait qu'il n'est jamais facile de dire que l'on va participer et parler devant une assemblée. J'aimerais donc qu'on les réapplaudisse, s'il vous plaît.

(Applaudissements)

On a là quand même donné pas mal d'informations. On vous a fait faire un petit quiz. On a passé un peu en revue les textes et les différentes recommandations que l'on propose. On vous propose donc tout simplement d'échanger avec nous. Si vous avez des questions, des interactions, des remarques, allez-y.

– **Échanges avec la salle**

Madame Béatrice AUXENT

Je vais proposer à Frédéric CAUDERLIER de venir pour échanger également. Je vous laisse dire un petit mot.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Merci beaucoup. Je vais tourner le dos à quelqu'un à un moment ou à un autre.

Madame Béatrice AUXENT

Là, il n'y a personne. Je vous laisse dire un petit mot de démarrage.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

J'ai bien fait de ne pas avoir pris la parole dès le départ, puisqu'il y aura, à mon avis, pas mal de choses sur lesquelles j'aurai à intervenir selon ma position d'élu qui n'a évidemment rien à voir avec

les déchets, puisque je ne suis pas l'élu en charge des déchets. Comme on l'a dit tout à l'heure, Monsieur LEGRAND n'a pas pu être présent ce soir.

Je vais commencer par dire un mot. Franchement, bravo, Maryse et Pierre.

(Applaudissements)

Madame Béatrice AUXENT

Quel talent !

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

J'ai trouvé cette séance forcément dynamique, ludique et interactive et qu'elle a fait passer énormément de messages, puisqu'elle s'est faite en trois volets. Durant cette soirée, énormément de choses ont fait écho chez moi, puisque ma délégation porte sur la métropole citoyenne, mais aussi sur la communication. Partant, quand a été évoquée la communication, mes oreilles ont forcément un peu sifflé. Dans ma délégation, il y a aussi la ressource, notamment relativement au service aux usagers. La boucle est donc bouclée et je suis très content d'être venu ce soir pour ces deux raisons.

Encore une fois, je ne vais pas vous faire de réponses. Toutefois, parmi les pistes évoquées, il y en a tout de même qui l'ont déjà été dans les services, puisqu'un schéma sur les déchets ménagers est en train d'être mis en place. Je suis entièrement d'accord avec vous concernant beaucoup des points que vous avez évoqués. Ainsi, depuis le début de ce mandat, je me bats en leur faveur. Sous quelle forme est-ce que je me bats ? En défendant le fait que communiquer auprès des habitants ne se fait pas uniquement par le papier, ce qui revient à créer du déchet. Il est bien de dire autrement aux habitants qu'il ne faut pas trier de telle manière. Je suis arrivé deuxième au quiz.

(Applaudissements)

Je pense que sensibiliser, ce que vous avez très bien fait aujourd'hui, est très important. De ce fait, dès le début de mon mandat de maire tout au moins, j'ai porté des séances de sensibilisation. On a en effet une politique d'animation en faveur de la sensibilisation aux déchets, avec de très, très bons animateurs, qui vont dans les écoles quand les maires les sollicitent. Ils constituent une toute petite équipe qui ne peut pas être partout, mais qui fait un travail formidable. Elle est déjà venue de nombreuses fois dans ma ville et je plébiscite l'étoffement de cette équipe, pour qu'elle puisse faire le tour du territoire et sensibiliser les plus jeunes. On sait très bien que, pour ce qui est des générations de Maryse et Pierre, la sensibilisation serait un peu trop tardive.

Madame Odile GORECKI

On amène de nouvelles recrues. Il y a un enfant, là.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

C'est vrai. Je pense aussi que si vous aviez fait cette sensibilisation à l'époque où l'émission passait, les esprits auraient peut-être été un peu plus marqués. Il faut le dire. Personnellement, je discute beaucoup avec les animateurs de la MEL qui font cette sensibilisation et je vois un peu comment les choses se passent auprès des publics concernés. Par exemple, des parents viennent me voir pour dire que l'animation faite avec la MEL auprès des jeunes était très bien et que le soir même leur enfant les réprimandait, parce qu'ils s'étaient trompés de poubelle. Finalement, le message passe très clairement beaucoup mieux quand ce sont les enfants qui apprennent aux parents à trier. Je

pense que cette politique de sensibilisation auprès des plus jeunes porterait davantage ses fruits si on l'augmentait et l'accentuait.

Madame Béatrice AUXENT

L'idée que les équipes d'animation forment des bénévoles est-elle une piste ?

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Oui, mais je pense qu'il faut employer une formule différente. Je revendique une autre chose, dans le but d'être au plus près des usagers pour porter les politiques publiques de la MEL, celle des déchets, mais également les autres, puisque selon moi, on n'est pas suffisamment sur le terrain pour porter à la connaissance de chacune et de chacun les compétences de la MEL. En effet, généralement, quand on croise quelqu'un dans la rue et qu'on lui demande ce qu'est la MEL, la réponse est grosso modo que c'est la collectivité en charge des poubelles et de la voirie. Les gens ne connaissent pas trop ses autres compétences. Je pense donc qu'il faut aller au-devant des métropolitains, conquérir les places des villages, être devant un stade de foot, à la sortie des écoles, devant une maison de retraite, pour toucher tous les publics et toutes les cibles. On ne peut pas se limiter à avoir une cible qui est uniquement celle qui lit le papier ou qui a vu un post Facebook qui dit qu'il faut trier mieux et jeter correctement. C'est cette politique que j'aimerais porter dans le cadre de ma délégation. La formule est simple et hyper facile à mettre en place. Il s'agit d'avoir un véhicule du type car podium qui se déplace de ville en ville et qui porte les politiques publiques, dont font partie les déchets.

La deuxième chose est qu'il faut peut-être revoir aussi nos politiques de communication, comme vous venez de le faire à l'instant, et je ne plaisante pas. On ne peut aujourd'hui plus se gargariser d'avoir fait uniquement une publication Facebook disant faut mieux trier, etc.et d'avoir eu 170 likes et 12 000 vues. Sans plaisanterie, je suis certain que si on avait filmé ce soir Pierre et Maryse et qu'on avait fait un petit tutoriel qu'on aurait mis sur les réseaux sociaux, on aurait pulvérisé tous les scores. Je vous jure que c'est vrai. Je pense qu'il faut parfois ce petit grain de folie pour attirer l'attention des gens et faire passer le message d'une manière un peu différente, ludique, plus proche d'eux. Il faut sortir un peu des sentiers battus pour communiquer de manière plus performante.

Madame Béatrice AUXENT

Vous avez dit que vous vous battiez. Quelles sont les armes pour se battre pour arriver au résultat voulu ?

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Elles consistent à faire comprendre à notre institution qu'elle fera finalement des économies. Tout à l'heure, j'ai entendu parler de contributions financières, que la MEL devrait mettre plus d'argent. Je ne suis pas contre le fait qu'elle puisse mettre de l'argent, parce qu'elle fera finalement des économies. Mettre de l'argent est une forme d'investissement. Le fait d'avoir un véhicule qui parcourt la métropole pour prêcher la bonne parole concernant le tri des déchets, comme d'autres compétences de la MEL, ne représenterait pas un budget stratosphérique. Je pense que cela aurait toute son importance, car si l'on trie correctement, on y gagne forcément à la fin. Tout le monde y gagne, la planète, en termes de coût de traitement.

Madame Béatrice AUXENT

Il s'agit d'un petit investissement pour un grand bénéfice.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Je suis d’accord.

Madame Béatrice AUXENT

Qu’en serait-il de nos impôts ?

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Je ne vais pas répondre pour Monsieur LEGRAND. Je reste dans ma position. Je suis là aujourd'hui au nom de la métropole citoyenne. Je tiens à vous féliciter encore de ce beau moment, car la concertation a été très, très riche. Je pense que tout ce que vous avez indiqué aujourd'hui va réellement nous permettre d’être beaucoup plus performants et de créer un schéma peut-être plus proche des habitants en ce qu'il est proposé par des habitants qui, eux, subissent la problématique au quotidien. Je ne plaisante pas sur ce point. On n’est jamais mieux servi que par soi-même, comme on le dit.

Madame Béatrice AUXENT

On t’a donné des armes pour t’aider à te battre.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Je suis convaincu que nous allons valoriser le travail que vous produisez au sein du CoDev. Aussi, est-ce ce que nous allons porter au titre de la gouvernance dans cette maison. Il faudra qu’à chaque fois qu'une délibération sera prise, il y ait le visa « considérant que le CoDev a travaillé et proposé », quel que soit le sujet que vous aurez porté. Il faut absolument que cela s'ancre dans la tête de toutes et tous. Vous portez de très gros sujets, puisqu’on parle du PCAET, qui n'est pas un petit sujet, du SCoT, qui n'est pas un petit sujet.

Madame Béatrice AUXENT

On parle du pacte de gouvernance, du pacte de la métropole citoyenne.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Qui sont de gros sujets. Exactement. Il y a plein d'autres sujets sur lesquels j'aimerais qu'on puisse aussi travailler, sans qu’ils ne relèvent forcément de ma délégation, puisque je n'ai pas de problème avec ça. J’aimerais qu’on sollicite au maximum l'exécutif et nos vice-présidents, lorsqu'ils sont porteurs d'un projet très structurant pour la métropole, pour qu'ils puissent systématiquement se saisir du CoDev en amont, afin que vous apportiez une contribution comme vous l'avez fait aujourd'hui. Il faudra tout de même maintenir les autosaisines.

Madame Béatrice AUXENT

Selon le timing adéquat pour pouvoir travailler le temps nécessaire.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Il y a le temps des saisines réglementaires. Il y a le temps des saisines pour des projets structurants et on doit aussi maintenir les autosaisines du CoDev. La seule directive que l'on demande de respecter, c'est que cette autosaisine soit au moins articulée avec une compétence de la Métropole pour que les contributions puissent au moins servir à un service qui pourrait en avoir besoin.

Madame Béatrice AUXENT

On se rend compte qu'un sujet même transversal comme l'intergénérationnel concerne finalement plusieurs compétences. Mais il faudrait mieux flécher les différentes compétences que l'on y aborde.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Pour que votre contribution puisse aussi servir de boîte à outils, pour que la délégation proprement dite puisse se servir de votre contribution qui traiterait des déchets et de l'intergénérationnel et se demande si les poubelles sont suffisamment légères pour qu'un monsieur de 90 ans puisse les porter quand elles sont pleines. On pourrait aller jusque-là, si on poussait le bouchon.

Madame Béatrice AUXENT

On va demander à nos animateurs.

Un grand merci.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Il n'y a pas de problème. Je ne répondrai pas aux questions sur le prix des déchets.

(Applaudissements)

Madame Béatrice AUXENT

Je propose maintenant de prendre vos réactions par rapport à ce qui vous a été proposé, si vous n'avez pas été membre du groupe de travail. Une main se lève, celle de Jean-Camille.

Monsieur Jean-Camille CHASTANG

Bonsoir. Bravo au groupe de travail. J'ai une question économique. On est bien d'accord que ce qui est demandé aux citoyens de la métropole, comme à d'autres d'ailleurs, c'est en quelque sorte de fournir un effort financier, puisqu'il faut se déplacer à la déchetterie et aux points d'apport du verre. Je pense aux personnes âgées et aux précaires, qui sont malheureusement majoritairement représentés dans notre métropole. Les économies d'un côté sont-elles chiffrées ? Je pense à toute la filière.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Vous pouvez me regarder, mais je ne peux pas vous répondre, parce que je n'en sais absolument rien. En revanche, peut-être que les services pourront éventuellement vous apporter des précisions ultérieurement. Je pense qu'ils pourront le faire sans aucun problème, mais en l'occurrence, ce soir, je n'ai absolument pas de chiffres à vous donner sur ce sujet.

Monsieur Jean-Camille CHASTANG

Je suppose que la filière profite quand même de cet effort financier qui est fait par les citoyens.

Madame Béatrice AUXENT

L'apport est volontaire. Tu es en train de demander s'il serait possible de chiffrer la valeur de cet apport volontaire ?

Monsieur Jean-Camille CHASTANG

Le constat est que toute la filière s'enrichit peut-être un peu et on peut envisager que cela aille plus loin, avec le licenciement, voire le non-remplacement, des salariés de cette filière.

Madame Béatrice AUXENT

L'exemple de IPALLE était vraiment intéressant, parce que plusieurs choses sont regroupées en même temps. On s'y rend une fois et tous les volets de la filière sont compris.

Monsieur Vianney DE WITTE

Je n'ai évidemment pas de chiffres précis sur la partie économique. Ce qu'on sait, c'est qu'on a beaucoup discuté de la TEOM, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui est l'impôt que l'on paye à la Métropole pour le traitement de nos déchets. Est-ce qu'il y aura une réduction de cette TEOM ? Je ne pense pas, même si effectivement, un effort est demandé pour en faire un peu plus. On voit quand même qu'il est essayé, tant du côté de la Métropole que de nos recommandations, que soient mises en place des solutions qui se pratiquent beaucoup à domicile. Je pense au fait de trier, de mettre un peu moins dans le bac gris et beaucoup plus dans le bac jaune, d'avoir éventuellement un petit composteur pour mieux trier les déchets alimentaires par exemple. Il est essayé d'aller dans ce sens.

Au niveau financier, il restera quand même à toujours moderniser la filière. En ce moment, la rénovation du CVE ou centre de valorisation énergétique d'Halluin vient d'être achevée. Il y a en ce moment la rénovation du centre de valorisation organique qui est à Sequedin. Il y a donc toujours à faire ces investissements. On vient aussi de parler du fait qu'on est sous-doté en déchetteries. Or, il faut les financer. Pour arriver à ce que la TEOM baisse dans 15 ans, par exemple, parce que moins de déchets seront produits, qu'il y aura moins de coûts de traitement et qu'on n'aura pas forcément de besoins supplémentaires, il y a de la marge. Dans de tels cas de figure, la possibilité pourra peut-être être réfléchie, mais en attendant, il y a encore des besoins d'investissement financier dans la filière.

Madame Béatrice AUXENT

Claire, je t'en prie.

Madame Claire DESOEUVRES

Pour rebondir sur ce que tu viens de dire, en tant que citoyen, on ne demande pas forcément à payer moins. Je parlais là pour moi. Ce qu'on souhaite, c'est être sûr que notre argent va bien là où il doit aller, ce qui est certes valable pour beaucoup de choses, mais notamment pour les déchets. On pourrait demander à ce qu'un petit topo nous soit fait une fois par an, avec notre taxe foncière et la facture qui va avec, car la TEOM augmente quand même tous les ans.

Personnellement, j'aime bien qu'à la déchetterie, on me dise de déposer les appareils ménagers, les jouets ou autres dans un conteneur spécifique plutôt que de les jeter, car ils pourront resservir. Ça me fait plaisir.

Il faudrait donc que nous soit fait un petit topo économique, parce que je suis désolée, mais l'économie ne peut pas toujours consister qu'en de la générosité. Il serait donc intéressant de savoir où l'argent va et s'il enrichit les filières, ou s'il fait travailler des gens, ou autre, donc qu'on nous fasse un topo.

Monsieur Vianney DE WITTE

Je suis évidemment d'accord, mais j'ai du mal à imaginer le mode de fonctionnement de ce petit topo financier. Je pense que les budgets sont publics. Il est question d'argent public.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Je me permets de vous couper un instant. Je pense que tout le monde subit, à titre personnel, la situation géopolitique et que la hausse des charges de fonctionnement de la délégation des services publics est aussi impactée. Celle-ci l'est ne serait-ce que du fait du carburant à mettre dans les véhicules. La vertu de la délégation des services publics est tout de même qu'elle ne cherche pas forcément à faire de l'argent. Ce n'est pas le but premier. On ne veut pas gaver une société qui fait du ramassage de déchets. J'ose espérer que ce n'est pas ça du tout. J'en suis même convaincu. Toutefois, on paye tous trop cher. On le dit toutes et tous, mais c'est en concrétisant toutes ces actions que l'on permettrait de limiter l'augmentation des volumes de déchets, ce qui permettrait aussi de réduire la voilure de la Métropole en termes de recyclage et de ramassage. Je cautionne complètement ce qui vient d'être dit. Tout à l'heure, j'ai oublié de dire quelque chose, à savoir qu'il y a peut-être à travailler à une meilleure collaboration avec les filières de recyclage et ce, de manière plus directe.

Béatrice, tout à l'heure, j'ai mentionné le fait de mettre une ressourcerie à côté d'une déchetterie ou une déchetterie à côté d'une ressourcerie, ce qui est simplificateur. En effet, quand on va à la déchetterie, on peut alors prendre également dans sa voiture des objets à mettre de côté, pour qu'ils soient réutilisés par quelqu'un. On le vit à Marquillies, avec la déchetterie de Marquillies, puisque juste à côté, il y a Le Grenier. On voit ainsi les gens commencer par aller à la ressourcerie, puis finir par la déchetterie, parce que la ressourcerie fait aussi son propre tri et dit ne pas prendre tel ou tel objet.

Madame Béatrice AUXENT

On peut faire du covoiturage pour y aller ensemble et on améliore les choses comme cela.

Monsieur Frédéric CAUDERLIER

Il faut donc améliorer la collaboration entre les filières et les déchetteries.

Madame Béatrice AUXENT

Oui ?

Monsieur Pascal HOSSEPIED

Je reviens sur ce qui a été proposé par Madame. Je crois qu'il est quand même important d'évaluer les politiques publiques et de les vulgariser en disant, par exemple, si le point d'apport volontaire des déchets alimentaires situé à proximité de chez soi fonctionne bien ou si, au contraire, les gens font n'importe quoi, ce qui est fait des déchets alimentaires. Je trouve qu'il est important de disposer de ces informations et vous pouvez les relayer dans les communes concernées. J'habite le Vieux-Lille. Ainsi, il pourrait être dit quel est le meilleur point de collecte parmi ceux qui s'y trouvent et pourquoi, ce qui serait extrêmement pédagogique. On ne demande pas un retour financier, mais l'évaluation des politiques publiques, qui est importante.

Madame Béatrice AUXENT

On va te répondre. Charlotte, tu avais des éléments à donner ?

Madame Charlotte PEYTAVIT (MEL)

Oui, tout à fait. Je suis adjointe pour le pôle Métropole turquoise, qui inclut la direction des déchets. Je remercie les collègues pour le travail préparatoire.

Pour répondre, on a effectivement un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets. Ce rapport vient d'être voté au dernier conseil. Il est très, très détaillé. Vous y trouvez à peu près tout sur la façon dont on utilise la taxe et la politique vraiment dans le grand détail. N'hésitez pas à le consulter. Cet élément public est public. On vient de sortir l'édition 2025. Elle disponible sur MEL et VOUS.

Madame Béatrice AUXENT

Donc l'information existe et elle est en accès libre.

Madame Charlotte PEYTAVIT (MEL)

Exactement. Le rapport est transparent et nos politiques publiques sont évaluées, l'idée étant évidemment qu'elles évoluent de sorte à répondre adéquatement aux besoins des usagers et des métropolitains. Il faut peut-être dire aussi que la MEL ne fait pas tout. Notre champ de compétence n'est pas complet concernant le sujet, comme on l'a déjà un peu dit, et, notamment, les filières. On a effectivement la responsabilité élargie du producteur, traditionnellement appelée « principe du pollueur-payeur », pour que chacun puisse jouer son rôle dans sa partie. On a parlé de différents aspects, notamment des consignes. Il s'agit d'un autre élément. Il faut dire aussi que, de manière globale, concernant la cartographie de l'offre, on a des éléments à disposition. Je regarde les collègues, mais on en a notamment concernant le verre.

Madame Charlotte IZZA-ROSIER (MEL)

On a parlé du remplissage des points d'apport volontaire, de la qualité du tri, etc. On a développé des applications de suivi. Ainsi, pour chaque point d'apport volontaire, on sait exactement le nombre de kilos déposés. C'est pour ça que vous voyez des QR codes sur les points d'apport volontaire. Ils nous permettent d'avoir les signalements en cas de dégradations ou de choses qui n'auraient pas dû être mises. Par contre, on ne communique pas aujourd'hui ces données au grand public, mais elles nous servent d'outils de pilotage pour piloter au mieux nos marchés avec nos prestataires et être réactifs. On les communique aux communes.

Madame Béatrice AUXENT

Vous savez que nous avons mis en place le dialogue de suivi. Je pense qu'il y a des éléments qui viennent d'être donnés et qui pourraient être regardés par quelques-uns du groupe à la suite de cette séance, puis lors d'une nouvelle rencontre avec les services, pour détailler les points qui pourraient demander quelques explications de plus ou inversement. Je pense que c'est vraiment ce qui va nous permettre d'aller plus loin. En tout cas, le sujet est quand même très large. On s'est ainsi rendu compte, au travers des quatre domaines que vous avez cités, qu'il touche vraiment à plusieurs compétences de la MEL telles que la communication et le transport, pourquoi pas. Y a-t-il d'autres réactions ou applaudissements ? Oui ?

Madame Mary SCHEUREN

Bonsoir. Je voudrais remercier le groupe de travail. Le résultat est tout à fait remarquable et très intéressant. J'ai appris beaucoup de choses ce soir. J'ai tout de même deux questions. Premièrement, la MEL est notre sujet principal, mais est-ce que les mêmes pratiques de tri ne devrait-elles pas être généralisées ? Je suis étonnée d'apprendre que les pratiques de tri peuvent être

tellement différentes d'une région à l'autre. Il s'agissait de ma première question. Si vous voulez bien, je vais enchaîner tout de suite avec la seconde. Je me rends de temps à autre en voiture à la déchetterie de La Madeleine. Je passe très vite le point d'entrée, c'est-à-dire le point de contrôle avec la carte, mais si j'ai bien vu, le nombre de passages à la déchetterie est limité. Je voudrais savoir pourquoi, car cela risque de peut-être de poser un problème. Il s'agit d'une question individuelle.

Monsieur Vianney DE WITTE

Concernant la première question, le point a été remonté, car déjà au sein de la MEL, il y avait des problématiques de tri. Par exemple, il y a un an, il n'y avait toujours pas de PAV du côté de Wasquehal. Maintenant, il y a vraiment une volonté. Je crois que maintenant, il y a partout des bacs jaunes, alors qu'avant, ce n'était pas forcément le cas. Là, il est question de remplacer les bacs verts par des bacs marron. Un travail d'organisation est vraiment en cours, car il y a encore un an ou deux ans, les bacs de la MEL n'étaient pas de la même couleur que ceux ailleurs en France. Par exemple, dans la MEL, le passage aux bacs jaunes a été plus long que dans le reste de la France, car il fallait d'abord sortir le verre des poubelles. Ce n'est qu'une fois cela fait que les poubelles ont pu devenir jaunes. Surtout, ne vous y perdez pas dans l'arc-en-ciel. On fait ce qu'on peut.

Votre deuxième question portait sur le nombre de passages à la déchetterie. Je pensais qu'il était de 12, mais il est de 32, c'est cela ? Il est de 36 par an, ce qui représente trois passages par mois à la déchetterie. Or, par expérience, on n'y va pas trois fois par mois.

Claudine Pierquin

Bonsoir. Je voulais aussi signaler que, si on créait demain des sites en vue du réemploi, on créerait des emplois. Cela peut créer des emplois en réinsertion, ce qui est très important, je pense. C'est valorisant. Cela existe déjà et je pense que c'est un très bon moyen pour réemployer des personnes qui sont éloignées du travail. Je voulais signaler que cela existe déjà. Je pense que c'est très, très bien.

Madame Béatrice AUXENT

Il y a des initiatives de communes. Par exemple, Le Grenier est une filiale de Vitamine T présente dans les déchetteries de la MEL.

Madame Charlotte IZZA-ROSIER (MEL)

Dans toutes les déchetteries fixes de la MEL, il y a des locaux où les gens peuvent déposer leurs objets en bon état. Depuis quelques mois, on a aussi développé ce service dans les déchetteries mobiles. On le fait aussi pour les encombrants. Notre prestataire en charge de récupérer les dépôts en vue du réemploi est donc Le Grenier. On est à peu près à 1 100 tonnes, non pas d'objets collectés, mais d'objets réellement réemployés, c'est-à-dire revendus dans les ressourceries du Grenier. Il y en a quatre sur le territoire, une à La Madeleine, une à Seclin, une à Marquillies et une à Bondues. On crée effectivement beaucoup d'emplois en insertion au travers de cette activité. Il faut aussi savoir qu'on a aussi un contrat avec la filiale Meubles & Palettes du groupe Vitamine T, puisque c'est elle qui fabrique les composteurs collectifs de la MEL.

Un membre du Conseil

Je veux avant tout remercier le groupe pour le travail effectué. On a parlé du recyclage. Aussi, je resterai dans la même veine. Vous avez parlé de IPALLE en Belgique. Je reste toujours étonné de la qualité du recyclage en Belgique, par exemple. IPALLE recycle les plastiques durs et le polystyrène expansé. Elle a donc trouvé une filiale dans un pays de 12 millions d'habitants. En France, on est 69

millions d'habitants. À l'échelle de la MEL, on est certes beaucoup moins, mais je reste toujours étonné que ce type de recyclage n'existe pas chez nous.

Monsieur Vianney DE WITTE

J'étais un peu de la partie, du fait de mes études de chimie, avec une option en plasturgie, mais si IPALLE souhaite intervenir sur le sujet, il n'y a pas de problème.

Monsieur Vincent VAN LEYNSEELE (IPALLE)

Il est vrai que, dans nos recyparcs, on a 26 flux différents de déchets, qui vont des bouchons de liège aux encombrants en passant par les tous petits déchets. La philosophie est donc bien qu'on puisse trier un maximum dans les recyparcs. En Belgique, c'est aussi une question de formation des citoyens au tri à la source et ce, depuis très longtemps. Pour avoir de la qualité derrière, on essaie vraiment qu'un tri important soit fait par les citoyens.

Ce qu'il faut noter, c'est que les plastiques rigides ou durs sont vraiment le bon exemple. Pour répondre à ce que j'ai entendu tout à l'heure dans la salle par rapport aux coûts de gestion de l'ensemble de ces flux, il faut savoir que le recyclage coûte cher et que ce n'est pas parce qu'on recycle qu'on va diminuer la taxe. En Belgique, on a un système qui fait que l'ensemble des coûts de gestion des déchets doit être répercuté sur les citoyens. Il prend un peu la forme de la taxation incitative que vous connaissez en France. Quasiment 100 % des coûts annuels sont calculés et font l'objet d'une taxe. Les citoyens voient donc bien cette taxe évoluer. Ainsi, un débat est souvent que les citoyens trient de plus en plus, font de plus en plus d'efforts, doivent se déplacer aux points d'apport volontaire et ne voient pas leurs taxes diminuer. Comme on l'a dit ici, la seule solution est le zéro déchet, la diminution des quantités de déchets, ce qui est vraiment important. Je donne souvent cet exemple, à savoir que les gens pensent qu'on a diminué nos quantités de déchets alors que, chez nous, en 30 ans, ces quantités sont restées plus ou moins équivalentes. On tourne autour de 500 kilos par an. On a terminé l'année dernière à 480 kilos. Toutefois, il y a 30 ans, les trois quarts de ces 400 à 500 kilos étaient des déchets résiduels. Maintenant, à l'inverse, sur les 480 à 500 kilos de déchets au total, on a 110 à 120 kilos de déchets résiduels. Les autres déchets n'ont pas disparu. Ils entrent dans les 26 ou 28 flux dont je vous ai parlés.

Concernant les plastiques rigides, nous avons une réflexion. Il y a une crise mondiale de la filière du plastique. Je pense qu'en Europe, 25 entreprises spécialisées dans le recyclage du plastique ont fait faillite ces deux dernières années. On continue à trier ces plastiques rigides à l'heure actuelle, mais cela nous coûte trois fois plus cher que les encombrants. Le coût de traitement est d'environ 250 euros la tonne. On a décidé de continuer à le faire. La réflexion est vraiment importante. Madame avait raison tout à l'heure. Le recyclage continue à coûter cher, mais il y a un retour, souvent local, en termes d'emploi. On a donc réussi à créer des filières locales, pas toujours dans le Tournaisis ou en Wallonie Picarde, parfois un peu plus loin, mais en tout cas en Belgique ou en Europe. On a donc créé de l'emploi localement, plutôt que d'avoir, comme il y a 20 ou 30 ans, des centres d'enfouissement technique derrière chaque village ou des déchetteries à ciel ouvert dans chaque village, avec un coût environnemental que la génération actuelle doit maintenant payer en termes de santé et de réhabilitation de ces décharges. On oublie parfois aussi que cette solution ne coûtait pas cher. En effet, si vous voulez diminuer les coûts de gestion des déchets, faites comme il y a 50 ans. Mettez tout dans un camion, mettez tout dans un trou et mettez de la terre par-dessus. Cela ne coûte absolument rien. On est maintenant obligé d'en payer le coût environnemental. Il faut donc accepter d'investir aussi pour les générations futures. Personnellement, je parle d'investissement, qui crée aussi de l'emploi local.

(Applaudissements)

Monsieur Vianney DE WITTE

Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres interventions ?

Monsieur Philippe PROMELLE

Je pense qu'on voit bien qu'en Belgique, on parle de « recyparcs ». Il faudrait donc peut-être aussi adopter ce vocabulaire positif, plutôt que de parler de « déchetterie », et travailler de manière importante sur le vocabulaire en communication.

(Applaudissements)

CONCLUSION

Madame Élisa LERICHE

C'était le mot de la fin. Merci pour cette conclusion, Philippe. Merci à tous. Merci pour vos interventions. Merci aux services. Merci à vous, Monsieur CAUDERLIER, et merci, Béatrice.

Madame Charlotte PEYTAVIT (MEL)

Merci pour ces éléments. Merci pour vos contributions qui seront bien évidemment transmises avec tout ce que l'on s'est dit ce soir au vice-président, Dominique LEGRAND, qui encore une fois, s'excuse de ne pas être présent. Elles viennent alimenter notre réflexion. On va travailler sur un pacte Déchets 2035. Toutes vos contributions vont donc bien évidement venir nourrir nos réflexions, donc encore une fois, merci à tous.

Monsieur Vianney DE WITTE

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

La séance est levée à 20 heures.

❋ ❋ ❋ ❋ ❋ ❋ ❋ ❋ ❋